

Négliger les femmes nuit gravement à notre santé !

Jeudi, 14. mars 2019



photo Eric Roset

Communiqué de presse de la Conférence Santé du syndicat des services publics - SSP

Les métiers du secteur de la santé sont occupés par des femmes en majorité.

Gagner moins de 4000.- brut plein temps est encore une réalité pour de nombreuses femmes, non diplômées, travaillant dans les soins. Quant aux femmes qualifiées, avec des salaires plus élevés, à compétences et formation équivalentes, elles sont encore souvent moins payées que leurs collègues masculins.

La plupart des femmes dans ce secteur travaillent à temps partiel, en raison de la pénibilité du travail et des horaires irréguliers. Or, travailler à temps partiel, c'est gagner un petit salaire, et plus tard vivre avec une toute petite retraite.

A l'occasion de la Conférence du secteur santé, nous, membres du Syndicat des services publics, réuni-e-s les 14 et 15 mars 2019 à Soleure, exigeons que ces discriminations cessent. Nous avons choisi un travail gratifiant au niveau social et personnel. Nous ne laisserons pas les investisseurs privés, les administrateurs hospitaliers et autres politicien-ne-s continuer à imposer des objectifs financiers qui compromettent la qualité de notre travail et notre santé, des objectifs qui mettent aussi en danger la vie de nos patients et de nos résidents.

L'année féministe 2019 est en marche ; nous luttons pour :

- Des revalorisations salariales qui tiennent enfin compte de l'extrême pénibilité de nos horaires de travail et de nos compétences.
- Des mesures pour véritablement concilier vie professionnelle et vie sociale/familiale, soit une réduction de la durée du travail pour pouvoir continuer d'occuper des postes à 100%.
- Des horaires de travail avec des plannings transmis suffisamment en avance et des jours de congé fixes, en particulier pour les collègues à temps partiel.
- Des possibilités de retraite anticipée dès 60 ans.
- Un accès aux formations nécessaires pour améliorer nos compétences tout au long de notre vie professionnelle.

Soleure, le 14 mars 2019